Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20261029-2026_10_08-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de Mme Florence DROUIN, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 23/09/2026.

Etaient présents : Florence DROUIN, Valérie FECAMP, François RIO, Véronique LOUAZEL, Fabrice GERARD, Vincent MUSSARD, Maud DUCHENE, Aurélien BRARD, Vincent MELLET, Freddy SORAIS, Kévin BOUCHARD (arrivé à 20h02), Johnny LAPAIX.
Etaient absents excusés : Isabelle ROUYER, (pouvoir à F. DROUIN)
Etaient absents : Sabrina MIGNOT, Sarah REVAUD.
M. François RIO a été élu secrétaire.
Quorum réuni

N° 2026-10-08
ACQUISITION D'ABRI ANIMAUX (VOLATILES)

Suite à l'épisode de grippe aviaire survenu en février dernier, la volière avait dû être détruite afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Souhaitant procéder à sa réfection, plusieurs entreprises ont été sollicitées afin d'établir des devis pour la réalisation de travaux :

- Etudes et Chantier (Teillay) : 5942 € HT
- Guineheux (Segré en Anjou) : 3008,33 € HT
- P. Fontaine (Teillay) : 6084,18 € HT (une pente) ou 7534.02 € HT (deux pentes)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le choix du devis présenté par **la société Guineheux** (Segré en Anjou) pour un montant de **3008,33 € HT.**
- Autorise le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE TEILLAY
35 - ILLE-ET-VILAINE

Le Maire,

Florence DROUIN.